

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **25 SEP. 2026**

modifiant l'arrêté du 5 mai 2026 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2026.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 96-1113 du 19 décembre 1996 modifié relatif au statut particulier du corps des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 février 1998 modifié fixant les spécialités et les règles d'organisation générale des concours pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2026 autorisant l'ouverture des concours externe et interne et fixant le nombre de postes à pourvoir pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2026,

Arête :

Article 1

L'article 1 de l'arrêté du 5 mai 2026 est modifié comme suit :

Membres supplémentaires :

- Monsieur Patrick SER, responsable d'unité éducative, UEAJ REPUBLIQUE ;
- Monsieur Wajdi GHAZEL, directeur des services, STEMTO TOULOUSE ;
- Madame Véronique JEAN, responsable d'unité éducative, Centre d'action éducative, PARIS ;
- Madame Julie MARCQ, directrice des services, Tribunal de PARIS ;

- Madame Sonia AVRON, conseillère technique d'insertion, DIR IDF ;
- Monsieur Adil GAABOUR, responsable d'unité éducative, UEHC NOGENT SUR MARNE.

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **25 SEP. 2026**

Pour le garde des Sceaux, ministre de la
Justice et par délégation,
Pour le Directeur de la protection judiciaire
de la jeunesse et par délégation,

Cheffe du bureau
du Recrutement et de la Formation


Cécile FOLEA